

## Discours Vœux 2019

Mesdames et Messieurs bonjour,

Je remercie de leur présence :

- Mme FORZY, Présidente de la communauté de communes, Maire de Gamaches, Conseillère Départementale
- Mr Alexandre RASSAERT, Maire de Gisors, conseiller départemental
- Mme Arlette CHEVALIER, présidente des Blés d'or, l'association des anciens
- Mme Clotilde DEKONINCK, Présidente de l'association du bruit du vent
- Mr Robert BOUZENDORFFER, président de la Saumonée des peupliers
- Mr Jacques KOSCIANSKI et Mr VANDAMME qui participent aux balisages de nos chemins communaux

Bonjour à mes collègues Maires, François DUVAL, Laurent DESMELLIERS,

Je voudrai excuser Mme La Sous-Préfète, nos sénateurs Mme Nicole DURANTON et Mr Hervé MAUREY et toutes les personnes qui ne peuvent pas assister à cette cérémonie.

Je remercie mon équipe municipale, pour son dévouement tout au long de l'année écoulée. Messieurs DUBUS et Mr PALLIER ont démissionné, de ce fait, Mr JOUBIER est devenu 1<sup>er</sup> adjoint, Mme GAILLARD 2<sup>ème</sup> adjointe et Mr ESPEROU 3<sup>ème</sup> adjoint.

Je remercie aussi tous les employés communaux qui contribuent au bon fonctionnement de tous les services de notre commune.

Nous voici une nouvelle fois réunis, en ce dimanche 20 Janvier 2019 pour des vœux amicaux, conviviaux, simple à l'image de notre commune rurale.

Nous sommes très heureux de vous accueillir et nous vous souhaitons la bienvenue.

Ce temps passé ensemble lors de cette cérémonie c'est une occasion d'oublier les problèmes de la vie, d'échanger et de se rencontrer.

D'ailleurs, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer dans notre joli village. S'ils le souhaitent, je les invite à me rencontrer et leur assure mon entière cordialité.

La fonction d'élue est exigeante mais tellement enrichissante, notre rôle est primordial dans nos villages, je peux vous assurer que mon équipe et moi-même s'efforçons à remplir au mieux notre mission.

Revenons sur l'année passée :

### **Notre Ecole**

Nous accueillons cette année 73 élèves dont la répartition est la suivante :

- Ecole maternelle : 24 élèves
- Ecole primaire : 49 élèves

Depuis deux ans nos effectifs augmentent. Notre directeur est Mr TELLIER et nos institutrices Mme DUPUIS et Mme COQUIN qui a remplacé Mme DUFOUR, elle est assistée de Murielle notre ATSEM.

Je remercie l'équipe enseignante pour leur engagement tout au long de l'année scolaire.

De nombreux travaux ont été effectués : le cheminement pour accéder aux écoles, l'achat d'un pc et de mobilier. Le revêtement de la salle de motricité a été changé, Le grillage extérieur a été remplacé, les jeux de la cour ont été réparé. Nous sommes en attente du devis pour changer les stores. Ce sont les employés communaux qui entretiennent les bâtiments municipaux.

Notre centre de loisirs est dirigé par Geoffrey et Théo. Le matin nous accueillons une dizaine d'enfants et une vingtaine le soir.

Le centre est ouvert toute la journée le mercredi (Activités cuisines, activités manuelles, jeux extérieurs +une sortie piscine et une autre sortie prévues entre chaque période de vacances + l'atelier du jeudi intervient 1 fois par mois pour des activités novatrices).

Cinq sorties dans l'année sont proposées à nos adolescents patinoire, cinéma, parc d'attractions (autres).

Depuis la rentrée de septembre, la municipalité a mis en place l'aide aux devoirs. Les lundis et les jeudis, 17 enfants y participent. Celle-ci est dirigée par Mr Tellier et Geoffrey.

### **Travaux d'éclairage public**

L'enfouissement des réseaux a été réalisé pour une partie de la rue du Beauregard, ainsi que pour une partie du chemin du buisson de bleu.

Le siège n'a pas retenu notre demande pour finaliser l'enfouissement du réseau de la rue du Beauregard et du chemin du Buisson de Bleu pour cette année.

### **Cour de la mairie**

Vous avez pu constater que la mairie est aux normes handicapées.

### **Fibre optique**

Le passage de la fibre avance. La mise en service est normalement prévue pour le 1er semestre 2019, je sais que quelquefois cela a occasionné des problèmes de circulation et autres, mais c'est pour la bonne cause.

### **Les logements Sécomile**

Ils seront livrés pour la fin de l'année, nous avons 24 dossiers d'inscription.

Un trottoir et un coussin trapézoïdal seront réalisés cette année pour la sécurité des piétons.

Un arrêt et abri de bus vont être créés pour les bus scolaires.

### **Plan d hydraulique douce**

Les travaux ont été effectués dans les parcelles agricoles de Mr et Mme BARBAUD, une fascine a été faite rue de l'église et achevée fin décembre. Un curage de fossé et un busage a été réalisé. Mais également un curage de mare, la création d'un fossé et d'un merlon. Ces aménagements freineront les fortes pluies qui s'accumulent rue de l'église, se déversent dans la ravine, arrivent rue de la mairie et chemin du manoir et finissent dans l'Epte.

Je remercie Mr et Mme BARBAUD pour leur collaboration.

### **Urbanisme**

Toutes les demandes de permis de construire et autres sont étudiés par la Mission I D S de Gisors.

Vous pouvez depuis le 1er janvier 2019 déposer vos demandes sur le site Operis. Merci à Madame Chaigneau et Monsieur Ferreira qui instruisent les dossiers.

### **Notre église**

Notre église est actuellement fermée pour cause de travaux, le retable est en cours de restauration.

Les travaux de la voûte ont été réalisés par l'entreprise Glodt qui a découvert que la charpente était décalée lors du retrait des lattes de bois, les travaux ont donc été suspendus. Madame France Poulain, architecte des monuments de France, nous assiste pour ce projet. Notre projet est subventionné par le conseil général, la D E T R et la sauvegarde de l'art français.

Vous pouvez déposer vos dons sur le site de la fondation du Patrimoine.

### **Assainissement**

Suite à des défaillances que la municipalité a rencontré dans ce dossier, nous avons décidé de nous faire assister par l'A M O, ACP, afin de solutionner les problèmes que nous rencontrons. MJ Conseil a été retenue pour les 80 branchements restants pour les études. La société Sogeti va réaliser les travaux.

L'entretien et la maintenance des postes de refoulement sur le domaine public, seront réalisés par la société Veolia.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de mettre des lingettes dans les toilettes car elles occasionnent de gros dégâts dans les postes de refoulement, donc des réparations et ces dépenses supplémentaires seront impactées sur notre facture d'eau.

### **Inondations**

Lors de l'année écoulée, notre commune a subi plusieurs épisodes pluvieux conséquents dont deux ont été reconnus en catastrophe naturelle en janvier et avril.

Les habitations situées, rues du Beauregard, Buisson de Bleu, de l'église, du Lavoir, du Four à Chaux

et du manoir ont été inondées. Par la puissance de l'eau, les revêtements de plusieurs rues se sont soulevés.

Merci à la communauté de communes et à son service de voirie. Merci aussi à la commune de Gisors qui nous a prêté du matériel et au Département. Grâce à eux, nos axes ont pu être réparés rapidement.

Les canalisations d'eaux pluviales et d'assainissement collectif ont été sectionnées par la force de l'eau. Mr et Mme Guillope et Mr et Mme Bove n'ont pas pu sortir leurs véhicules pendant 1 mois, merci pour votre patience.

Des travaux ont été réalisés par la municipalité, comme le changement des tampons des eaux pluviales, la remise en état des trottoirs, le curage des réseaux d'eaux pluviales et des avaloirs. Les frais s'élèvent pour un montant d'environ 100 000€. Ceux-ci sont à la charge de la commune, sauf pour les axes routiers.

La municipalité a demandé une expertise suite aux inondations provoquées par les ruissellements provenant de la Forêt, Rue du Beauregard. Celle-ci n'étant pas concluante, une contre-expertise est en cours, nous sommes en attente du rapport.

### **Manifestations**

La municipalité organise plusieurs manifestations loto, pâques pour les enfants et les anciens, fête des mères, feu de la Saint-Jean, repas et feu d'artifice pour le 14 juillet, repas du 11 novembre, beaujolais, Noël des enfants, des anciens et des agents. Vous pouvez trouver les informations sur le site internet.

Je vous rappelle que le cahier de doléances est à votre disposition à la mairie aux heures de permanence.

Voilà pour ce tour d'horizon et je ne veux pas terminer sans remercier nos partenaires financiers que sont l'Etat, la Région et le Département.

Mais aussi, la communauté de communes, la Gendarmerie, les Pompiers, les éboueurs, les employés communaux, les associations, et bien sûr mon conseil municipal. Ils contribuent tous au bon fonctionnement de notre commune.

Je remercie, également, nos conjoints qui acceptent nos absences.

Ayons, une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés.  
Que cette année 2019, soit plus légère en événements.

Bonne Année 2019, que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé, amour, pour vous et toute votre famille.

Je laisse la parole à Mme Forzy, présidente de notre communauté de communes.

Il est temps de passer à la partie la plus conviviale de cette matinée, l'apéritif.